Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260924-20260924_35-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 N° 20260924_35

OBJET • Convention budgétaire territoires d'industrie 2026-2028

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 44
Pouvoirs • 04
Votants • 48

Par convocation en date du 17 septembre 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 24 septembre 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie-Thérèse, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BARON René, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), MAREC Tiphaine (pouvoir à D. LE CORRE), GUILLOU Nils (pouvoir à S. HÉLIAS).

ABSENTS • Néant

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • BERTHOU Cathy

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260924-20260924_35-DE

Olivier BELLEC expose que « Territoires d'industrie » est un dispositif de l'Etat porté par Agence nationale de la cohésion des territoires pour soutenir le développement industriel des territoires. La particularité finistérienne de « Territoires d'Industrie » est qu'il existe un consortium à l'échelle départementale créé dans le cadre de la première phase du programme national. Ce consortium « Territoires d'Industrie 29 » regroupe maintenant 11 EPCI autour de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) 29 et la CCI Finistère, tous signataires d'un contrat de partenariat signé le 9 juillet 2021.

Une cheffe de projet a été recrutée par l'UIMM en juin 2022 pour déployer une feuille de route collective et animer la démarche départementale.

La participation de CCA au programme Territoire d'Industrie 29 se traduit notamment par la signature d'une convention budgétaire par laquelle CCA s'engage au versement d'une participation à la prise en charge du budget global d'animation comprenant principalement les coûts salariaux chargés de la cheffe de projet. Une première convention budgétaire avait été signée le 10 novembre 2023 pour couvrir la période entre l'intégration de CCA au consortium et le 31 mai 2024, avec une participation de CCA à hauteur de 2 204,14 €.

Une seconde convention a couvert la période allant du 1er juin 2024 au 31 mai 2026 pour un montant de 7 978,84 €.

La signature d'une troisième convention est proposée pour la période du 1er juin 2026 au 31 mai 2028, pour un montant de 8 110,54 €. Un premier versement de 4 055,27 € est prévu en 2026, suivi d'un second versement du même montant en 2027.

Considérant l'avis favorable de la commission économie réunie le 7 juillet 2026 et du bureau communautaire du 15 septembre 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

À 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- Approuve la convention budgétaire 2026-2028 ci-annexée,
- Autorise le Président à signer la convention budgétaire 2026-2028 afférente ainsi que tout document en relation avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 6 octobre 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 09/10/2026
Qualité : PRESIDENT CCA